

Lycée Louis Feuillade Lunel 34

arts plastiques

Présente au lycée depuis de nombreuses décennies, la section arts plastiques dispose aujourd'hui elle dispose d'une réputation excellente qui dépasse le cadre régional. Pionnière dans les pratiques et les techniques innovantes, elle a permis à de nombreux élèves de poursuivre dans le supérieur des formations originales et recherchées.

L'enseignement des arts plastiques permet aux élèves de s'engager dans un large éventail de pratiques artistiques contemporaines : arts numériques, arts graphiques, peinture, sculpture, création 3D, architecture, installations, etc

A l'entrée en Seconde :

En classe de seconde, l'enseignement poursuit les compétences et les savoirs travaillés au collège et en introduit de nouveaux. Il permet de développer une pratique plastique plus autonome, ambitieuse et aboutie. Mobilisant des situations variées, suscitant des approches diversifiées, il engage les élèves dans une dynamique d'expérimentation, d'exploration, de recherche et d'invention. Encourageant les projets individuels et collectifs, il suscite des expériences sensibles avec la création artistique et nourrit la réflexion sur l'art.



En Première et en Terminale :

L'élève peut choisir un ou deux enseignements : la spécialité et/ou l'option (cumul possible). Un élève de seconde qui n'a pas suivi l'enseignement optionnel peut prendre l'enseignement de spécialité et/ou optionnel en Première.

La spécialité

Le volume horaire de 4H en première, puis de 6H en terminale, apporte aux élèves les moyens de s'engager, en développant une autonomie, une maturité, une ambition et une maîtrise accrues, dans des pratiques personnelles informées de l'art d'aujourd'hui et nourries de la connaissance de la diversité des œuvres apparues dans l'histoire. L'enseignement de spécialité travaille à renforcer et préciser les acquisitions techniques, les méthodologies, les connaissances culturelles. Il permet aux élèves de porter un regard sensible et avisé sur la diversité des formes d'expression plastique.

L'option

Dans le prolongement de la seconde, l'option s'enrichit de nouveaux objectifs en mettant l'élève dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles en lien avec la création artistique et de réflexion sur l'art.

Après le bac Y-a-t-il des débouchés ?

OUI les débouchés dans le champ de formation sont nombreux ! Avec leur cursus au lycée ciblé sur les Arts Plastiques les élèves peuvent aller dans une grande diversité de formations professionnelles liées aux nombreux métiers des arts classiques ou numériques. Certaines filières qui préparent au DNMADE (diplôme national des métiers d'art et du design (publicité, design, édition, création numérique, architecture d'intérieur, décoration, mode, etc.) exigent un bon dossier mais ce projet est parfaitement à la portée d'un élève motivé. De nombreux élèves s'orientent vers les Beaux-Arts (Nîmes, Montpellier, Lyon, Marseille, Toulouse, Paris) Il y a aussi les filières universitaires en arts plastiques, histoire de l'art et archéologie. Certaines orientations liées aux domaines de la restauration et de la conservation des œuvres et du patrimoine intéressent de plus en plus d'élèves. Mais l'enseignement des arts plastiques permet aussi d'aborder avec plus de moyens les formations liées au tourisme, aux langues étrangères, à l'histoire et à l'ensemble des filières littéraires.



Culture artistique

Le contact réel avec l'œuvre d'art est une partie fondamentale de l'enseignement des arts plastiques. Aussi les élèves effectuent de nombreuses sorties dans les musées et les centres d'art contemporain (Nîmes, Montpellier, Lyon, etc.) Chaque année ils peuvent participer à un grand voyage d'une semaine dans un pays voisin. Depuis de nombreuses années la destination privilégiée est l'Italie, berceau de l'art occidental (Rome, Venise, Florence)

Ils ont l'occasion de rencontrer chaque année un artiste grâce aux résidences organisées au lycée et ont accès à une collection d'art contemporain de l'établissement. Les lieux où les élèves engagent une pratique artistique ne sont pas limités à la salle de classe puisque certaines activités sont ainsi déplacées à l'extérieur : zone désertique en bord de mer, secteur urbain, forêt, montagne, etc...

